

## PRÉSENTATION

*Marie-Hélène Cotoni*

C.T.E.L., Université de Nice

La réunion de deux équipes de recherche qui ont l'habitude de travailler l'une plutôt sur Voltaire, l'autre davantage sur les manuscrits philosophiques clandestins nous a offert, les 15 et 16 juin 2007, à l'Université Paris XII-Val de Marne d'abord, puis à l'Université Paris-Sorbonne, des journées riches en informations, en discussions et en interrogations.

Des avancées, mais aussi des questions, la littérature philosophique clandestine ne manque pas d'en faire naître. La communication d'Ann Thomson, en 1980, « Qu'est-ce qu'un manuscrit clandestin ? »<sup>1</sup>, traitant de la question centrale de l'identification du texte clandestin, avait déjà attiré l'attention sur la complexité des problèmes. Depuis, en même temps qu'on ne cessait de découvrir de nouveaux manuscrits, de les inventorier<sup>2</sup>, de les décrire, d'en analyser ou d'en éditer certains, on a continué à s'interroger sur la datation, sur l'identification des auteurs<sup>3</sup>, sur la circulation de tel ou tel manuscrit, sur les influences subies ou exercées. Dès 1982, Olivier Bloch écrivait déjà : « Il semble bien [...] que de tels textes, et une telle pensée représentent l'élément dans lequel respirent, et le fond sur lequel se détachent les grandes œuvres des grands auteurs du siècle, dans un échange complexe où les frontières sont pour le moins mouvantes<sup>4</sup> ». Comment n'aurais-je pas

1 Lors du colloque organisé par Olivier Bloch sur *Le Matérialisme du dix-huitième siècle et la littérature clandestine*, Paris, Vrin, 1982, p. 13-16.

2 Voir Miguel Benítez, *La Face cachée des Lumières. Recherches sur les manuscrits philosophiques clandestins de l'Âge classique*, Paris, Oxford, Voltaire Foundation, 1996 ; voir aussi, dans *La Lettre clandestine*, la rubrique « Manuscrits nouveaux ».

3 Voir les Actes des tables rondes « L'identification du texte clandestin aux dix-septième et dix-huitième siècles » et « Limites du corpus des manuscrits clandestins », *La Lettre clandestine*, 7 (1998), p. 173-341 et 343-398.

4 O. Bloch (dir.), *Le Matérialisme du dix-huitième siècle*, p. 9.

partagé cette opinion après avoir intégré dans mes recherches, en préparant ma thèse<sup>5</sup>, une centaine de manuscrits philosophiques clandestins, tout en travaillant sur Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Holbach ?

L'ensemble de ces textes subversifs de longueurs très différentes, qui adoptent des formes littéraires diverses, qui touchent à l'histoire des idées, à la philosophie, à la religion, mais qui nous incitent aussi à nous intéresser à l'histoire du livre, qui entretiennent des rapports avec d'autres littératures européennes, qui se sont répandus avec plus ou moins d'ampleur, selon des modes de diffusion variés, impose une recherche aux larges perspectives et au caractère interdisciplinaire. Les séminaires qu'ils ont suscités, les colloques, les travaux publiés dans *La Lettre clandestine* témoignent, pour la plupart, de cette rupture du cloisonnement des disciplines.

8 En introduction aux communications de la table ronde de mai 1998 sur « les limites du corpus des manuscrits philosophiques clandestins », Geneviève Artigas-Menant avait posé trois questions : pourquoi parler de *manuscrits* et non de *littérature clandestine* ? Que faut-il entendre par *philosophique* ? Pourquoi *clandestin* ? Et elle concluait sur « les obstacles qu'on rencontre lorsqu'on s'attache à tracer les limites du corpus qui nous intéresse ». « On a affaire à un ensemble qui par lui-même défie toute limite. [...] La subversion de toute limite lui est consubstantielle<sup>6</sup> » : subversion des limites de la chronologie, subversion des limites des disciplines et des genres, subversion des limites de la nature des textes, avec passages du manuscrit à l'imprimé et inversement, subversion des limites des auteurs et des attributions également, vu les imitations, gloses, emprunts, contrefaçons, citations, amalgames, etc. que certains manuscrits présentent.

Faut-il alors tout éditer de cette masse toujours grandissante des manuscrits philosophiques clandestins ? Et comment éditer, chaque cas paraissant demander un traitement particulier<sup>7</sup> ? À côté des auteurs reconnus, comme Challe ou Meslier, quelle démarche adopter face à une pensée en évolution, voire collective, où les exemplaires d'un même ouvrage peuvent apparaître plus ou moins amplifiés, réduits, glosés ?

Peut-on étudier les manuscrits clandestins sans tenir compte des ouvrages imprimés, également clandestins ? C'est la question qu'avait soulevée à nouveau Antony McKenna<sup>8</sup>, à la suite d'Ann Thomson et de Françoise Weil. Quels sont les rapports entre « inédit » et « clandestin » ? Ce sujet avait

5 *L'Exégèse du Nouveau Testament dans la philosophie française du dix-huitième siècle*, SVEC, 220 (1984).

6 *La Lettre clandestine*, 7 (1998), p. 389.

7 Voir l'éditorial de Geneviève Artigas-Menant, *La Lettre clandestine*, 4 (1995), p. 441-442.

8 *La Lettre clandestine*, 5 (1996), p. 11.

fait l'objet d'une dizaine de communications lors des journées de Créteil de 2002<sup>9</sup>, où j'avais précisément analysé un fragment inédit de Voltaire, *Des juifs*, qu'on pourrait considérer comme un manuscrit clandestin.

À l'égard de la « nébuleuse libertine et clandestine », selon l'expression d'Olivier Bloch<sup>10</sup>, les attitudes peuvent varier. Faut-il chercher une relative unité de la philosophie clandestine, distincte des autres philosophies, ayant ses caractéristiques propres ? Ou doit-on lui dénier toute homogénéité, toute primauté d'une philosophie dominante ? Faut-il voir avec elle une continuité ou une rupture des grands courants philosophiques ?

On le voit, sur cette littérature souterraine, les questions ne manquent pas. Mais passons à Voltaire et interrogeons-nous. Quand il s'agit de sa philosophie, face à Spinoza, face aux matérialistes, avons-nous réponse à tout ? Et quand il s'agit des modes de diffusion qu'il choisit ? Et des subterfuges qu'il utilise ? Et des additions, ou autres modifications qu'il introduit dans ses propres textes ? Pouvons-nous dater avec certitude la rédaction de tous ses écrits ? On sait combien son jeu, quand il aborde les domaines interdits, peut être sujet à interprétations diverses. Je ne ferai pas l'injure aux voltairistes de rappeler à quels artifices il peut se livrer pour diffuser une pensée libératrice. Sous la contrainte de la persécution, « l'antiphrase, l'équivoque, l'incohérence, la pirouette, le désaveu, la citation, le renvoi, la prétéition, l'ironie assument un rôle crucial, car, par ces moyens, l'auteur crée volontairement une distance entre ce qu'il dit et ce qu'il laisse entendre ; ce sont autant de figures et de techniques qui éveillent l'attention du lecteur et qui guident sa lecture vers une vérité implicite, interdite ». Qui contesterait cette analyse des tactiques voltairiennes ? Or c'est là ce qu'a écrit Antony McKenna... à propos de la littérature philosophique clandestine<sup>11</sup> ! Voilà qui montre combien ouvrages philosophiques clandestins aussi bien que textes séditieux de Voltaire correspondent à la fois à un « phénomène de société », à une « stratégie de diffusion du savoir » et souvent, aussi, à une « activité littéraire à part entière », selon les termes de Maria Susana Seguin<sup>12</sup>.

Lors de recherches collectives, on avait déjà entrepris d'établir des rapports entre Voltaire et les manuscrits philosophiques clandestins. En 1999, pendant les journées de Créteil sur « Anonymat et clandestinité aux dix-septième et dix-huitième siècles », François Moureau avait présenté une communication intitulée : « Illustres anonymes : auteurs feints et clandestinité au dix-huitième

9 Voir le dossier de *La Lettre clandestine*, 11 (2002), p. 13-132.

10 *La Lettre clandestine*, 6 (1997), p. 9-10.

11 *La Lettre clandestine*, 8 (1999), p. 16.

12 *La Lettre clandestine*, 14 (2005-2006), p. 8.

siècle », où les procédés voltairiens étaient largement évoqués<sup>13</sup>. Et c'est uniquement dans la démarche pamphlétaire voltairienne qu'Olivier Ferret avait étudié « le recours au pseudonyme »<sup>14</sup>. Sa conclusion sur « les opacités d'un discours qui passe par une mise en scène fictionnelle, avec toutes les distorsions et tous les effets d'optique et d'éclairage indirect qui en résultent » (p. 82) inciterait, là encore, à un rapprochement, quand il s'agit des artifices utilisés, entre Voltaire et les philosophes clandestins.

Par ailleurs, en 2004, le numéro 4 de la *Revue Voltaire (Voltaire éditeur)* publia les communications présentées lors des journées Voltaire de l'année précédente, dont bon nombre touchait à l'édition par Voltaire d'ouvrages clandestins, souvent remaniés par lui, ou à sa présence dans la presse manuscrite<sup>15</sup>. Les rencontres de juin 2007 ont donc voulu développer, élargir et approfondir des recherches déjà bien amorcées sur Voltaire et les manuscrits philosophiques clandestins, Voltaire pouvant être considéré comme producteur, éditeur, lecteur, commentateur, mais aussi inspirateur de manuscrits clandestins, contribuant donc à en accroître le corpus. La polysémie du coordonnant « et » nous a permis de sonder, dans l'examen de la pensée, de l'argumentation, des stratégies des uns et des autres, les ressemblances, les différences, mais aussi les relations de causalité qui semblaient apparaître entre les ouvrages du grand écrivain et des productions moins célèbres.

Avant toute chose, cependant, on devait s'interroger sur l'existence même de rapports entre l'auteur renommé et ces manuscrits. L'édition d'un texte clandestin par Voltaire semble un cas exemplaire de relations privilégiées. Toutefois la présentation par Nicholas Cronk (publiée dans *La Lettre clandestine*<sup>16</sup>), du *Philosophe* de Du Marsais dans sa version voltairienne a mis en lumière le détournement du texte originel, lors des années de combat contre l'athéisme. À l'opposé de cette collaboration recherchée et orientée par Voltaire, un seul refus de contact a été constaté. Éric Puisais nous a relaté, en effet, selon ses propres termes, « l'histoire d'un échec » : Dom Deschamps avait fait parvenir à Voltaire, en 1770, un exemplaire de *La Voix de la raison contre la raison du temps* (BV 1001, sans trace de lecture) par l'entremise du marquis de Voyer, fils du comte d'Argenson. Or Voltaire s'est obstiné à croire que l'expéditeur était l'auteur de cet ouvrage. Ses lettres sont toutes des fins de non-recevoir qui, malgré les politesses d'usage, manifestent le refus d'entrer dans des considérations métaphysiques avec son correspondant. Les réactions

13 *La Lettre clandestine*, 8 (1999), p. 55-63.

14 « *Vade mecum, vade retro...* », *La Lettre clandestine*, 8 (1999), p. 65-82.

15 Nous renvoyons aux textes de José-Michel Moureaux, Geneviève Artigas-Menant, Olivier Ferret, J. Patrick Lee, Nicholas Cronk et François Moureaux.

16 Cette mention sera désormais résumée par (LC).

de Deschamps ont été amères mais, même sans ces malentendus, sa tentative non de dialoguer mais de dire à Voltaire « ce qu'il fallait penser » avait peu de chance de réussir !

Malgré tout, en dehors de toute connaissance des textes des uns par les autres, *a fortiori* de toute influence, il arrive qu'on puisse cependant déceler des similitudes. C'est à cette recherche que s'est livré Sébastien Charles (LC) qui, tout en respectant des nuances, a rapproché la démarche philosophique de Voltaire et celle de Delaube, avant de conclure que Delaube apparaît comme un précurseur des Lumières et Voltaire comme le dernier penseur dans la lignée cartésienne.

Des proximités argumentatives entre certaines analyses voltairiennes et les *Lettres à Eugénie* ont été relevées par B. E. Schwarzbach (LC) ; mais elles ne résolvent pas, malgré leur intérêt, les problèmes de date et de sources qu'il a soulevés à propos de ce texte, peut-être inspiré de Voltaire, peut-être pseudo-clandestin. On perçoit là les limites auxquelles nous nous heurtons souvent. Parfois cependant la recherche est plus immédiatement fructueuse. On a ainsi pris conscience de l'extension possible des formes utilisées par la littérature philosophique clandestine quand Alain Sandrier a montré des ressemblances à la fois thématiques et formelles entre l'inclassable *Saül* et une pièce manuscrite, *L'Embrassement de Sodome*, qui offre elle aussi des variations facétieuses sur la Bible. Les auteurs des deux pièces prétendent s'appuyer sur des sources anglaises, bousculent la doctrine littéraire classique, malmènent les bienséances. Toutefois Voltaire procède par resserrement, alors que l'auteur de *L'Embrassement* étoffe en cinq actes un nombre réduit d'événements. Le second joue davantage d'un érotisme comiquement provocant, alors que les audaces de *Saül* soulignent plutôt la violence du texte sacré. Mais, dans les deux cas, l'intensité dramatique est au service d'une lecture désacralisante de la Bible ; l'hétérodoxie religieuse et l'hétérodoxie littéraire vont de pair.

Ce faisant Alain Sandrier nous a intéressés à un Voltaire producteur de littérature philosophique clandestine, qui n'hésite pas à en étendre le domaine d'expression grâce à toutes les possibilités novatrices qu'offre le théâtre. À travers la présentation, par Sylvain Menant, de quelques poésies fugitives de Voltaire, épître, ode, satire, ayant circulé en manuscrits (LC), on a perçu de même comment les effets propres à la poésie ont pu accroître la portée d'un message religieusement subversif et lui donner une audience élargie.

Aussi Miguel Benítez a-t-il choisi de consacrer toute sa communication à la si importante *Épître à Uranie*. Il en a fait l'historique, la dégradation des relations avec J.-B. Rousseau, scandalisé par cette lecture, ayant peut-être entraîné des modifications du texte. Après avoir rappelé les modalités de sa

diffusion clandestine au début des années 1730 et dressé un inventaire des copies répandues sous des titres divers, il a donc présenté les différentes versions du poème. Il s'est interrogé, surtout, sur « la poignée de vers » défendant le christianisme, à côté de longues attaques soutenues ; et il a conclu à « des vers faussement apologétiques », absents d'ailleurs de certaines versions, et ne changeant rien au message essentiel. Ce poème soulève donc des problèmes caractéristiques de la littérature clandestine, sur la date et l'intention des modifications apportées, sur le titre à retenir, sur l'interprétation à donner à certains termes. Les trois versions du texte citées en annexe permettront de mieux percevoir les questions soulevées.

12

En fonction des incertitudes qui sont encore les nôtres sur nombre de manuscrits philosophiques clandestins, les rapports de causalité ne sont pas toujours faciles à définir. On hésite à parler de source, à se risquer au-delà d'un simple constat de ressemblances. Dans quels cas Voltaire aurait-il pu, cependant, inspirer certains écrits clandestins ? En dehors du retentissement de la pensée voltairienne en Hongrie, que nous a fait découvrir Peter Balazs (LC), le lecteur pourra s'interroger sur ses effets en France même, à la suite des exposés d'Antony McKenna, d'une part, de Maria Susana Seguin, de l'autre.

En éditant *La Moïsade*, texte anonyme, de date incertaine, de diffusion très limitée, dont nous ne connaissons qu'une édition de 1775 et trois manuscrits, A. McKenna l'a justement comparée à l'*Épître à Uranie*. En effet, des indices internes l'ont amené à juger que *La Moïsade* vise, elle aussi, une lecture pascalienne de l'Écriture. Née, selon lui, sous l'influence de l'*Épître* voltairienne, elle exhibe des intentions identiques et des formules comparables. Les deux textes partagent le même antijudaïsme et manifestent une convergence philosophique dans la dénonciation d'un Dieu tyrannique et imposteur. La présentation critique qui suit et la publication du texte lui-même achèveront, là encore, d'éclairer le lecteur.

C'est un texte plus connu, mais qui conserve ses énigmes, que nous a présenté M. S. Seguin. *L'Analyse de la religion chrétienne* a été éditée trois fois par Voltaire, avec des allègements. Était-ce seulement une arme de plus à ses yeux, ou sa relation avec ce manuscrit était-elle plus complexe ? Ce texte anonyme, composé entre 1732 et 1740, dont on a vingt-trois versions, a été, dans certaines d'entre elles, augmenté de « Preuves » et surtout de « Notes » qui infléchissent l'orientation du manuscrit principal. Il a connu une diffusion intense entre 1745 et 1760. Or le manuscrit principal semble issu d'un milieu intellectuel proche du cercle voltairien : même culture, même esprit déiste, même approche historiographique, même démarche analytique,

mêmes exigences méthodologiques que Voltaire dans la critique de la Bible, avec quelque érudition supplémentaire, selon M. S. Seguin.

En sens inverse, dans une avancée prudente, on a pu essayer d'évaluer la dette de Voltaire envers les travaux clandestins, quand il semblait emprunter des arguments ou une stratégie déjà utilisés avant lui. Sébastien Drouin a montré combien il était difficile de démêler ce que la critique voltairienne des interprétations allégoriques de la Bible devait aux ouvrages d'érudition plus ou moins hétérodoxes, d'une part, et au corpus clandestin, d'autre part. Aussi a-t-il choisi d'étudier d'abord les arguments déistes contre la typologie en relation avec la pensée anglaise et l'*Examen de la Genèse*. Mais il s'est ensuite attaché à montrer dans la lecture voltairienne de la Bible, face à la montée de l'athéisme militant, la défense de significations morales, qui se substitue à une polémique moqueuse et pourrait apparaître comme une « variante [...] du sens tropologique traditionnel ».

Voltaire et, depuis longtemps, de nombreux auteurs clandestins, en dehors même de Challe et Meslier, avaient pris plaisir à assimiler mythologie païenne et mythologie chrétienne. Alain Schorderet (*LC*) a privilégié un exemple piquant qui a entraîné chez tous la satire du dogme chrétien de la conception virginale. Quant à Laurence Macé (*LC*), c'est l'héritage, reçu par Voltaire, de certaines stratégies face à la censure (anonymat, pseudonymes) et les réactions simultanées de Rome contre Voltaire et les clandestins, après 1760, devant cette « parenté manifeste » qui l'ont frappée davantage.

La position de Voltaire face à la littérature philosophique clandestine pouvait être étudiée aussi à travers la représentation qu'il a donnée de certaines de ses grandes figures. François Bessire a relu pour nous les *Lettres à S. A. Mgr le prince de \*\*\**. Il s'est d'abord intéressé à leur proximité formelle avec les manuscrits clandestins (anonymat, brouillage sur le lieu d'édition, genre épistolaire, édition en recueil) qui les rapproche d'un « catalogue raisonné des esprits forts ». Mais la volonté non d'ésotérisme mais de séduction, grâce à l'ironie, aux anecdotes, la diffusion auprès d'un bien plus large public et, surtout, les fins recherchées par l'auteur lui font voir là plutôt une « œuvre pseudo-clandestine ». En effet, cette histoire de la libre-pensée, si elle contribue à condamner l'intolérance, a comme aboutissement principal la défense du théisme.

De même, Patrick Neiertz a conclu que *Le Dîner du comte de Boulainvilliers* se distinguait grandement d'un manuscrit clandestin, même si la mise en scène voltairienne a cherché à entretenir l'ambiguïté. Il a rappelé d'abord les précautions prises par l'écrivain, la fable éditoriale qu'il a inventée, les offensives épistolaires qu'il a menées pour multiplier les démentis, tout en assurant la

diffusion de ce dialogue impertinent. Malgré tout, chacun a reconnu sa griffe. Voltaire a pourtant voulu relier cet ouvrage à « l'univers sulfureux et flou des manuscrits clandestins » ; et P. Neiertz a présenté les auteurs authentiques à partir desquels Voltaire a construit ses personnages. Mais son texte n'a ni le mystère ni « le sérieux appliqué » d'un manuscrit clandestin. Il a donc connu un grand succès grâce à son habile progression dramatique, à l'alternance de diatribes sacrilèges et de recherches d'une religion épurée, qu'il exprime par une écriture tantôt ludique ou ironique, tantôt « argumentée et charpentée ».

Partant également de ce qu'indiquent les *Lettres à S. A. Mgr le prince de \*\*\** sur quelques auteurs français, j'ai consulté les notes marginales de Voltaire qui les concernaient, sa correspondance, ses carnets. Tout montre qu'il s'est intéressé de très près à ces philosophes clandestins. Mais s'il met en lumière certaines de leurs recherches, il les transforme aussi en collaborateurs actifs ou passifs, en remodelant leurs ouvrages, en leur en attribuant d'autres auxquels ils n'ont aucune part, en les utilisant comme prête-noms. Par ailleurs si son combat contre l'Infâme l'amène à dévoiler chez certains une face cachée qui se révèle séduisante, puisqu'ils défendent la libre pensée, sa lutte contre la montée de l'athéisme le conduit aussi à souligner des traits inquiétants chez les plus radicaux d'entre eux (LC).

Faudrait-il, pour finir, exprimer des préférences, faire un choix entre les philosophes clandestins authentiques et ce clandestin occasionnel, ce semi-clandestin, voire ce pseudo-clandestin qu'a été Voltaire ? Quand on confronte à ses positions, comme l'a fait Jean Dagen, celles de Meslier, qui a vécu l'épreuve d'une clandestinité radicale, et celles de Rousseau, dont la conscience exige que « le je se dise et s'expose quand il se dit », faudrait-il s'interroger sur la validité de sa démarche ? Étudiant les stratégies de communication voltairiennes, J. Dagen a estimé, d'une part, que le scepticisme de l'écrivain justifiait certaines habiletés et que, d'autre part, l'expression qualifiant ce qu'elle exprime, Voltaire avait mis tout son esprit et son art, voire les divers moyens offerts par la semi-clandestinité, au service de vérités jugées essentielles.

Ces rencontres m'ont paru exemplaires dans la mesure où nous avons pu voir s'y refléter les acquis mais aussi les tâtonnements de la recherche, ses alternances de prudence et d'audace. Nous avons pu y entendre l'écho d'un *eureka* devant quelque trouvaille inattendue, mais aussi parfois d'un *hélas* devant un doute persistant. Les textes qui suivent représentent une avancée certaine. Toutefois cet ensemble est loin de constituer un monument achevé. Mais l'activité de nos deux équipes laisse espérer que d'autres pierres viendront s'y ajouter.